

FRANCE

DE BLUM À CHIRAC, LES FEMMES MINISTRES

Les Françaises occupent-elles, dans les plus hautes structures politiques, plus de place qu'il y a 50 ans? Pas sûr. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Chirac en mars 1986, le nombre de femmes ministres a chuté. Finies les tirades féministes à la Yvette Roudy: la «collaboration» a remplacé l'«affrontement». Une régression que résume, chiffres à l'appui, Carole Beaulieu.

Léon Blum, chef du Front populaire, avait fait mieux en 1936: trois femmes ministres, et pas n'importe lesquelles! Saviez-vous qu'Irène Joliot-Curie, prix Nobel de chimie, avait été un temps responsable de la Recherche scientifique nationale française? À une époque où les femmes n'avaient pourtant pas le droit de vote! Maryse Bensaid nous rafraîchit la mémoire.

Rien de bien réjouissant dans ce premier *Femmes en chiffres*¹ que vient de lancer la Délégation française à la Condition féminine. Certes, les Françaises sont massivement présentes sur le marché du travail², mais elles sont dramatiquement absentes des lieux du pouvoir politique, révèle ce document statistique ressemblant étrangement à notre *Les femmes, ça compte* (publié par le CSF).

En 1983, les filles de Simone Weil et de Simone de Beauvoir ne représentaient que 6 % des députés, 3 % des sénateurs, 4 % des directeurs de cabinets et 4 % des maires. Aujourd'hui, c'est encore pire, confirme le service de presse de la Délégation à la Condition féminine: «Ça régresse.»

La déléguée française à la Condition féminine, madame Hélène Gisserot, consi-

des ministres. Mmes Lucette Michaux-Chevry, Michèle Alliot-Marie et Nicole Catala sont respectivement secrétaires d'État à la Francophonie, à l'Enseignement supérieur et à la Formation professionnelle. «C'est la plus faible proportion de femmes qu'un gouvernement français ait connu depuis sans doute plus de 15 ans», confirme une porte-parole de la délégation.

Mme Gisserot elle-même ne sait trop comment expliquer cette absence. «Des études ont été faites là-dessus, m'affirme-t-elle en entrevue, mais je ne les ai pas lues...» Cependant, elle compte profiter de son mandat pour inciter les Françaises à briguer les suffrages. «Les femmes, surtout les jeunes, sont quasi absentes des états-majors des partis politiques», déplore celle qui fut la première femme avocate générale à la Cour des comptes.

La déléguée elle-même n'a plus le pouvoir qu'avait sa prédécesseure Mme Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme sous le gouvernement socialiste. L'arrivée au pouvoir du gouvernement Chirac a en effet sonné le glas de ce ministère «trop agressif». Mme Gisserot nie toutefois que ce passage d'un ministère à une délégation administrative constitue un recul pour la cause des 28,3 millions de Françaises. Certes, avoue-t-elle, elle ne peut que «proposer». C'est le ministre qui décide. Mais elle a de «bonnes relations» avec ses confrères et l'heure, dit-elle, n'est plus de toute façon à l'affrontement mais bien à la collaboration.

Selon Mme Gisserot, les femmes entrent en politique pour des raisons souvent différentes de celles de leurs collègues masculins. Elles veulent «rendre service», «accomplir des choses». Elles n'ont pas la même ambition et cela pourrait même expliquer leur absence des postes décisionnels.

Chose certaine, dans cette société

tate elle aussi le recul des Françaises au sein des structures du pouvoir politique. «J'aimerais bien que nous soyons plus nombreuses», déclare-t-elle, comptant sur ses doigts l'unique femme ministre et les quelques femmes secrétaires d'État du gouvernement Chirac.

Outre Mme Michèle Barzac, ministre déléguée aux Affaires sociales et à l'Emploi, chargée de la Santé et de la Famille et donc de la nouvelle politique incitant les Françaises à avoir un troisième enfant, aucune femme ne siège au conseil

Marie Curie et sa fille Irène: deux Prix Nobel, deux militantes féministes.



française où l'accès aux lieux de pouvoir passe encore, dans la majorité des cas, par les «grandes écoles», ce n'est pas demain la veille que les Françaises auront une présidente de la République ou une première ministre. *Femmes en chiffres* révèle en effet que les femmes ne forment toujours que 21 % des effectifs de l'École nationale d'administration (ENA) et 6 % des contingents de Polytechnique. ◇

CAROLE BEAULIEU

1. *Femmes en chiffres*, INSEE et Délégation à la Condition féminine, 1986.

2. 10,1 millions de Françaises exercent une activité professionnelle, soit 42 % de la population active totale; 69 % des femmes de 25 à 55 ans travaillent hors du foyer (48 % au Québec).

Au mois de juin 1936, la France sortait de sa grande noirceur à elle. Guidés par Léon Blum, les socialistes, les communistes et les radicaux arrivaient au pouvoir sous la bannière du Front populaire (juin 1936 — juin 1937). Pas pour longtemps. Mais tout de même. Suffisamment pour laisser sa trace, cinquante ans après.

Encore faut-il se rappeler de ces hommes et de ces femmes qui ont permis à l'événement d'arriver. Justement, côté femme, l'histoire a tendance aux trous de mémoire. Et pourtant. Indispensables qu'elles étaient. Avant comme pendant la prise du pouvoir.

Le Front populaire regroupait les partis politiques, les syndicats et une dizaine d'organisations telles que le Comité de vigilance des intellectuels anti-fascistes. Le programme était politique, économique, social et culturel. Il réclamait la dissolution des ligues fascistes, mais aussi des mesures pour contrer le chômage, et des crèches dans les usines afin que les mères puissent allaiter leurs bébés. Le Front populaire donnait à la classe ouvrière le droit de faire du sport (création de clubs sportifs), d'aller au cinéma et au théâtre (création d'organisations culturelles). Les réformes effectuées en 1936 furent importantes: congés payés, semaine de 40 heures, revalorisation des salaires les plus bas, création de l'office du blé, nationalisation de la Banque de France et des industries de guerre, etc.

Toutes ces réformes, mises en pratique rapidement, étaient véritablement révolutionnaires car elles allaient transformer radicalement les mentalités et la vie: les Français-es découvrent la mer, plus spécialement la Côte d'Azur, et la montagne, la vallée de Chamonix. Le bil-

let annuel de congés payés, attribuant 30 % de réduction en train, est créé: il existe toujours! Mais les acquis les plus précieux de 1936, pour la classe ouvrière, sont: dignité retrouvée et pain pour tous.

À cette époque, les femmes, traitées comme «sous-travailleuses», se font honteusement exploiter par leurs patrons. Elles font face, chaque jour, aux remarques et injures de leurs supérieurs, et sont soumises au droit de cuissage. Très vite, elles comprennent l'enjeu de ce mouvement, l'appuient et font leurs revendications: semaine de 40 heures, salaires, congés payés, conditions de travail et... reprise de confiance.

Joyeuses et actives, elles collent des affiches, prennent la parole dans la rue et dans plusieurs ateliers, se mettent en grève; ça c'est nouveau. Elles obligent les hommes, quels qu'ils soient, à les écouter et saisissent cette occasion pour faire connaître leur réalité. Inexpérimentées dans la lutte, elles se font aider et la solidarité entre travailleurs des deux sexes est au menu... mais jusqu'à 22 h seulement, heure à laquelle on les renvoie s'occuper de leur foyer et prendre soin des enfants. Les mentalités se modifient rapidement mais les résistances sont là, et les rôles aussi! Toutefois, elles s'affirment et tentent d'ébranler la rigidité des traditions. Face aux patrons, elles se rebellent, osent leur tenir tête et enlèvent des victoires sociales refusées depuis longtemps.

Leurs espoirs se voient consolidés du fait même que le chef du Front populaire, Léon Blum, nomme trois femmes dans son gouvernement. C'est la première fois en France qu'un tel événement se produit. Quelle révolution! D'autant plus qu'au-delà de ces nominations, le féminisme français espère encore plus: le droit de vote pour toutes les femmes. paradoxale, d'appeler trois femmes ministres alors que leurs voix ne comptent pas?

Au milieu de l'agitation du pays, imaginons un instant l'exaltation ressentie par les femmes. Trois d'entre elles siègent à présent dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale: mesdames Cécile Brunschvicg, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale, Suzanne Lacore à la Protection de l'enfance et Irène Joliot-Curie à la Recherche scientifique.

Cécile Brunschvicg est la plus connue des trois car elle se bat depuis longtemps en faveur des femmes. Particulièrement pour tout ce qui concerne le travail féminin: règlementation du travail, abrogation du travail nocturne pour les enfants et les adolescent-e-s, création de l'école des surintendantes d'usines (assistantes sociales aujourd'hui), etc. Elle est présidente de l'Union féminine pour la Société des nations. Plus tard, elle met sur pied l'Union française pour le suffrage des femmes et dirige parallèlement l'hebdomadaire *La Française*. Une fois ministre,

cette femme décidée voudra travailler en collaboration avec la Santé publique.

Suzanne Lacore, sous-secrétaire d'État à la Protection de l'enfance, a passé une grande partie de sa vie comme institutrice à la campagne; elle connaît bien les problèmes des enfants. Aussi, elle s'occupe immédiatement des plus défavorisé-e-s, ceux-celles de l'Assistance, et des enfants anormaux-ales. Elle préconise certaines mesures visant à restreindre le nombre d'abandons, à faciliter l'adoption, etc. Par ailleurs, elle demande que des maisons maternelles soient construites dans chaque département. Les femmes pourraient y accoucher, secrètement si elles le souhaitent, et l'enfant y serait élevé-e si elles ne peuvent le faire elles-mêmes. Elle réclame que le travail de l'enfant soit en fonction de sa fortune, de son orientation professionnelle et en proportion de ses forces. Enfin, elle pense aux loisirs. Pour elle, l'enfant doit apprendre à travailler et à jouer.

Sous-secrétaire d'État à la Recherche scientifique, poste créé en son honneur, Irène Joliot-Curie est la benjamine. Prix Nobel de chimie en 1935, avec son mari, cette savante remarquable avait déjà combattu pour le Front populaire. «Ce sera une grande joie pour moi, dit-elle, si je puis sauvegarder en France le droit le plus précieux des femmes, celui d'exercer, dans les mêmes conditions que les hommes, les professions pour lesquelles elles se sont qualifiées par leur instruction et leur travail.»

Elle réorganise la recherche afin de la faire subventionner et de la rendre plus aisée, et réclame par exemple la création de centres d'expérimentation spécialisés. Elle prévoit donner à des savant-e-s étranger-e-s la possibilité de continuer leurs travaux scientifiques en France. Mais des raisons personnelles l'empêcheront d'aller au bout de son programme; en octobre 1936, elle doit démissionner.

En 1936, le gouvernement socialiste de Léon Blum comptait donc trois femmes. En 1985, le gouvernement socialiste de Laurent Fabius en comptait six. En 1986, elles sont quatre en tout: une ministre déléguée et trois secrétaires d'État. Le ministère des Droits de la femme n'existe plus. Les problèmes des femmes, eux, continuent d'exister, mais une Délégation à la Condition féminine est bien suffisante selon Jacques Chirac.

Cinquante ans ont passé. Peut-on parler d'évolution? Certainement pas. De régression, plutôt? Enfin, nous votons... tout de même! ◇

MARYSE BENSARD

Carole Beaulieu, journaliste au *Devoir* et collaboratrice régulière à *La Vie en rose*, est actuellement stagiaire à Paris. Maryse Bensard, assistante à l'Université de Paris I, docteure en histoire, collabore à différentes revues.